



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE CAP-CHAT**

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** des membres du Conseil municipal de la Ville de Cap-Chat tenue à la salle Olivier-Gagnon de l'Hôtel de Ville Louis-Roy, le 17 juillet 2024.

ÉTAIENT PRÉSENTS : **Marcel Soucy, maire**
Jean-Claude Gaudreau, conseiller au siège no. 1
Marie-Ève Godbout, conseillère au siège no. 3
Jacinthe Côté, conseillère au siège no. 5
Mathieu-Olivier St-Louis, conseiller au siège no. 6

ÉTAIENT ABSENTS : Renald Roy, conseiller au siège no. 2
Régis Soucy, conseiller au siège no. 4

ÉTAIT AUSSI PRÉSENTE : Danny Lavoie, greffière adjointe

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Marcel Soucy, maire, la séance est ouverte à 16 h 33.

Madame Danny Lavoie agit en tant que greffière adjointe.

RÉS.25.07.24

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **MARIE-ÈVE GODBOUT** et résolu à l'unanimité que l'**ORDRE DU JOUR** soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

RÉS.26.07.24

MODIFICATIONS CONCERNANT LES SIGNATAIRES AUTORISÉS DES COMPTES BANCAIRES DE LA VILLE DE CAP-CHAT – AJOUT ET RETRAIT D'AUTORISATION ET D'ACCÈS – ABROGER RÉS.12.07.24

Il est proposé par **MATHIEU-OLIVIER ST-LOUIS** et unanimement résolu :

- **QUE** madame Danny Lavoie, trésorière, soit autorisée à signer tous documents relatifs à ses fonctions pour et au nom de la Ville de Cap-Chat et de retirer madame Marielle Émond comme signataire de tout compte de la municipalité;
- **QUE** madame Danny Lavoie, trésorière, soit signataire et administrateur principal d'ACCÈS D et de retirer madame Marielle Émond;
- **QUE** la présente résolution **ANNULE et REMPLACE**, à toutes fins que de droit, la résolution numéro 12.07.24 adoptée le 02 juillet 2024.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne présente dans l'assemblée.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est 16 h 35 et il est proposé par **JACINTHE CÔTÉ** que l'assemblée soit et est levée

MARCEL SOUCY
MAIRE

DANNY LAVOIE
GREFFIÈRE ADJOINTE